

LU POUR VOUS



Europe 1

28/03/2018

Un syndicat de police dénonce la "faible" condamnation de Stéphane Poussier



Le syndicat **UNITÉ SGP POLICE** a indiqué que la condamnation de l'ex-candidat LFI à un an de prison avec sursis pour ses tweets après les attaques de l'Aude était "inacceptable".

Le syndicat **UNITÉ SGP POLICE** a indiqué mardi soir que la condamnation de Stéphane Poussier, ex-candidat La France insoumise aux législatives du Calvados, à un an de prison de sursis pour apologie du terrorisme, était "inacceptable".

Dans deux tweets publiés samedi, Stéphane Poussier s'était réjoui de la mort du gendarme Arnaud Beltrame, mort après s'être substitué à une otage dans les attaques de l'Aude.

Dans un communiqué, le syndicat de policiers dit avoir pris acte de la condamnation prononcée à l'encontre de l'ex-candidat LFI.

Il se félicite également de la réactivité du ministre de l'Intérieur Gérard Collomb qui, dès dimanche, a conduit à l'interpellation et à la garde à vue de Stéphane Poussier.

Mais le jugement prononcé mardi par le tribunal correctionnel de Lisieux est considéré comme "faible" par le syndicat.

Le syndicat demande à Gérard Collomb de faire appel. "Alors que les peines encourues pour le délit d'apologie de terrorisme sont de sept ans et de 100.000 d'euros d'amende, la justice s'est malheureusement contentée de prononcer une peine de prison avec sursis, assortie de la déchéance de droits civiques et civils", indique le syndicat. "**UNITÉ SGP POLICE** se demande quel message veut réellement envoyer la justice de notre pays en prononçant ce type de peine ?", poursuit le syndicat qui demande au ministre de l'Intérieur d'interjeter "immédiatement appel cette décision".

UNITÉ SGP
POLICE
FORCE OUVRIÈRE

On ne lâche rien !

www.unitesgppolice.com

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur